

Prevent Seal

Composite auto-mordançant
pour le scellement des puits
et des sillons



Auto-mordançage

Adhésion à l'émail

Photopolymérisation

Embouts extra-fins

Enhance your
daily practice*



Protégeons puits et sillons



Points forts

Auto-mordant

- > Mordançage et rinçage non nécessaires

Adhésion à l'émail (20 - 25 MPa)

Composition à base de fluorures

Photopolymérisable jusqu'à 4,5 mm

Embouts extra-fins

- > Application sans perte de matériau

Étalement dans l'ensemble des sillons et anfractuosités

Indications

Utilisation de la technique automordançante pour l'obturation préventive des puits et des sillons.

L'obturation par **Prevent Seal** permet de protéger la surface sensible des dents en les recouvrant d'une couche de résine étanche qui empêche la pénétration des bactéries.

ASTUCES

- > Utilisez l'air abrasion puis rincez minutieusement la dent avant d'appliquer le sealant. Il ne doit pas rester de particules d'alumine qui diminueraient l'adhésion du **Prevent Seal**.
- > La surface préparée doit être bien sèche avant l'application du **Prevent Seal**, qui est hydrophobe.
- > Contient le photo-initiateur camphorquinone. Utiliser une lampe à photopolymériser émettant entre 400 et 500 nm.



Prevent Seal

**Seringue de 1,4 g + 10 embouts aiguilles 25G

PVSEAL

***50 embouts aiguilles 25G

PST

Cas clinique

Exemple de cas clinique du Dr Shalom Melher



Vue initiale.



1 Nettoyer avec une brosse sous jet d'eau.



2 Sécher soigneusement.



3 Appliquer le **Prevent Seal**.



4 Laisser agir 15s.



5 Photopolymériser 20s.



6 Contrôler l'occlusion.



Vue finale.



Enhance your daily practice

itena-clinical.com

Central Parc Bat B, 97 Allée de la Louve, 93420 Villepinte - FRANCE - T. + 33 1 45 91 61 40.
FP-PREVENTSEAL-FR-INDC 11/2024

Rejoignez-nous!



*Améliorer votre pratique quotidienne

**Dispositif Médical Classe IIa, CE 0425. Fabricant : itena Clinical, France.
***Dispositif Médical Classe I, Fabricant : C-K Dental IND.CO., LTD, Corée du sud. Mandataire : Obelis s.a. Belgique.
Réservé à l'usage professionnel dentaire, non remboursé par les organismes d'assurance maladie au titre de la LPPR. Lire attentivement la notice ou l'étiquetage avant toute utilisation.